
Contre-mobilité et effets différés: une réflexion sur la transmission des biens inclusifs et des biens exclusifs*



PAUL BERNARD ET JEAN RENAUD

Roger Girod¹ et, plus récemment, Daniel Bertaux² ont proposé le concept de *contre-mobilité* pour rendre compte d'une fraction importante des changements de statuts socio-professionnels qui se produisent au cours de la vie des individus. On peut aisément interpréter ce phénomène de façon à le rapprocher du thème des écarts de statuts: doté par son père d'un *statut social* qui, au début de sa carrière, ne se traduit pas dans son *statut professionnel*, le fils verrait graduellement, au cours de son cycle de vie, se réduire la distance séparant ces deux statuts. La mobilité sociale biographique, issue du manque de synchronisme entre la durée de la vie active et l'intervalle des générations³, pourrait donc expliquer partiellement le caractère endémique des écarts de statuts, certains de ces derniers étant, pour de longues périodes, en attente d'actualisation dans certains autres.

Compte tenu de cette attente, une bonne partie de la mobilité intra-générationnelle, loin de marquer un éloignement de l'individu par rapport à son groupe social d'origine, c'est-à-dire une mobilité authentique, tend au contraire à ramener les personnes origi-

*Communication présentée à la réunion du Comité de recherche sur la stratification sociale de l'Association internationale de sociologie, Genève, décembre 1975.

1. Roger Girod, *Mobilité sociale*, Genève-Paris, Droz, 1971.

2. Daniel Bertaux, « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale », *Revue française de sociologie*, 1974, XV, 329-362.

3. *Idem*, p. 330.

naires de ce groupe à *ou vers* celui-ci, à partir d'autres catégories dans lesquelles ils ont passé un certain temps de leur vie. Cette combinaison de mobilité professionnelle intra-générationnelle et de stabilité sociale inter-générationnelle fait de la contre-mobilité « le signe d'un renforcement dans le milieu d'origine, donc du contraire d'un fait de mobilité sociale⁴ ».

Formulé en ces termes d'influence différée du statut du père sur celui du fils, le phénomène de l'existence de contre-mobiles au sein des mobiles intra-générationnels rejoint la problématique adoptée par Peter M. Blau et Otis D. Duncan dans leur étude de la structure des occupations aux États-Unis⁵. Mais alors que les Européens visent à estimer les tailles respectives de deux sous-populations, d'une part celle qui connaît une mobilité authentique et d'autre part celle dont le mouvement ne consiste qu'à regagner la position du père, les Américains veulent évaluer la force de rappel du statut du père sur celui du fils pour l'ensemble de la population. Après avoir montré l'intérêt et les limites de chacune de ces approches, nous proposerons une synthèse qui d'une part corrige les erreurs de méthode engendrées par l'étude des sous-populations, tout en mettant d'autre part à profit, en les tirant au clair, certaines des intuitions théoriques concernant les effets différés (*lagged effects*) qui font en général défaut à ceux qui parlent le langage des variables et des cheminements de causalité.

De la lecture de ceux qui proposent le concept de contre-mobilité se dégage l'impression que cette dernière peut rendre compte de la majeure partie des phénomènes de mobilité constatés au cours de la carrière des individus. En effet Girod⁶, à partir d'un petit échantillon régional et à l'aide de dichotomies, puis Bertaux⁷, suite à l'application de polytomies beaucoup plus détaillées à un échantillon national massif, affirment tous deux que plus de la moitié des mobiles intra-générationnels ne sont en fait que des contre-mobiles.

L'ampleur du phénomène de contre-mobilité apparaît beaucoup plus limitée dans la figure 1, qui représente les cheminements de causalité calculés par Blau et Duncan⁸ à partir de leurs données sur la société américaine. L'effet du statut du père sur le statut présent du fils est deux fois plus petit que l'effet du premier emploi du fils; de même, on peut estimer que seulement le quart de la variance expliquée du statut présent du fils l'est directement par le statut du père.

Mais est-ce bien encore de contre-mobilité dont il est question dans ce dernier cas? On ne peut répondre que par l'affirmative, au risque de se trouver en désaccord avec Girod⁹ et Bertaux¹⁰, qui soutiennent ne pas travailler sur un terrain déjà exploré par ces auteurs américains. En effet, les effets différés du statut du père sur le statut du fils, c'est-à-dire les effets qui ne sont pas médiatisés par les statuts antérieurs de ce dernier, contribuent à ramener les individus originaires d'une catégorie sociale donnée à ou vers elle avec une force qui dépasse, ou peut même contrer celle des statuts occupés antérieurement par le fils.

4. Girod, *op. cit.*, p. 44.

5. Peter M. Blau et Otis D. Duncan, *The American Occupational Structure*, New York, Wiley, 1967.

6. *Op. cit.*

7. *Op. cit.*

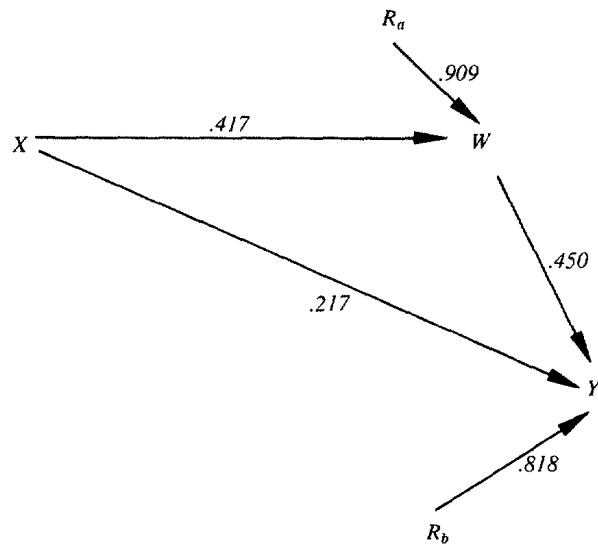
8. *Op. cit.*

9. Girod, *op. cit.*, p. 1.

10. Bertaux, *op. cit.*, p. 333

FIGURE 1

Cheminement de causalité reliant le statut du père et les statuts initial et actuel du fils, données OCG, Blau et Duncan (1967)



X = statut professionnel du père

W = statut du premier emploi du fils

Y = statut professionnel du fils au moment de l'enquête

Source: Blau et Duncan, *op. cit.*: p. 169, tableau 5.1.

Le paradoxe qui résulte de ces deux estimations divergentes de l'importance de la contre-mobilité s'atténue un peu quand on prend en considération une différence importante dans le mode de calcul, dont nous avons fait mention précédemment: alors que les Américains visent à estimer des effets pour l'ensemble de la population, les Européens limitent leur attention aux individus mobiles, délaissant ceux dont la carrière n'est pas marquée de changements de statuts. À première vue, cette dernière approche est plus avantageuse: au lieu de porter l'attention vers le calcul d'effets dont le point d'application, et, par conséquent les mécanismes d'opération ne sont pas spécifiés, elle s'oriente, selon Bertaux, vers une analyse concrète, cas par cas; elle vise à éviter que, par une erreur de perspective, on porte au compte de la mobilité authentique nombre de changements en cours de carrière qui ne sont que retours au bercail¹¹.

Malheureusement, cette simplicité et cette clarté apparentes masquent à leur tour trois difficultés méthodologiques sérieuses, dont nous traiterons par ordre croissant de gravité: le problème de la mesure, le problème de l'introduction de variables intermédiaires, et enfin, le problème de la confusion entre influence et stabilité.

Le premier problème est techniquement et méthodologiquement des plus simples: on ne peut en effet évaluer l'importance de la contre-mobilité qu'à l'aide d'une

11. Bertaux, *op. cit.*, p. 330-331

mesure standardisée, c'est-à-dire d'une mesure qui compare la réalité au résultat que l'on obtiendrait par le simple jeu du hasard: il est clair qu'un certain nombre d'individus se comporteront comme des contre-mobiles en l'absence de toute influence directe provenant de leur catégorie d'origine, simplement parce qu'ils seront poussés par les effets structurels, c'est-à-dire par les transformations au cours de leur carrière de la distribution des emplois disponibles.

TABLEAU 1
Relations entre le statut du père et les statuts initial et actuel du fils, données de R. Girod op. cit.

Premier emploi du fils emploi actuel du fils	ouvrier		TOTAL	non-ouvrier		TOTAL
	ouvrier	non-ouvrier		ouvrier	non-ouvrier	
Emploi actuel du fils						
Ouvrier	45	31	76	4*	2**	6
Non-ouvrier	21**	31*	52	23	64	87
Total	66	62	128	27	66	93

*contre-mobiles

**mobiles intra-générationnels non contre-mobiles

TABLEAU 2
Relations entre le statut du père et les statuts initial et actuel du fils, modèle éliminant l'effet direct du statut du père sur le statut actuel du fils, données de R. Girod, op. cit.

Premier emploi du fils Emploi du père	ouvrier		TOTAL	non-ouvrier		TOTAL
	ouvrier	non-ouvrier		ouvrier	non-ouvrier	
Emploi actuel du fils						
Ouvrier	39.2	36.8	76	1.7*	4.3**	6
Non-ouvrier	26.8**	25.2*	52	25.3	61.7	87
Total	66	62	128	27	66	93

*contre-mobiles

**mobiles intra-générationnels non contre-mobiles

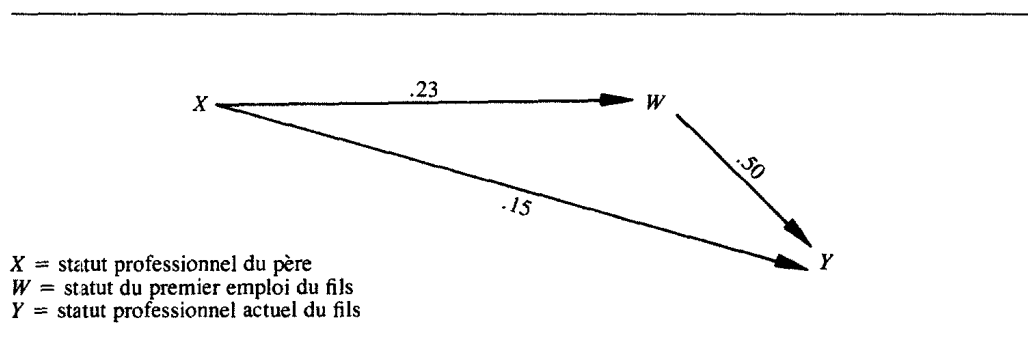
Source des tableaux 1 et 2: construits à partir de Girod, *op. cit.*: p. 52-54, tableau II, cohorte A: hommes âgés de 50 ans et plus.

Reprenons dans cette perspective les données de Girod. Le tableau 1 permet de montrer que des 58 mobiles intra-générationnels, 35, soit 60%, sont des contre-mobiles. Le tableau 2 se présente de façon identique, mais il contient les données que l'on obtiendrait du jeu d'un modèle aléatoire, c'est-à-dire en l'absence d'un effet direct du statut du père sur le dernier emploi du fils; pour obtenir ces résultats, on s'est livré à un calcul standard des fréquences attendues (tel que celui qui sert de base au calcul du χ^2) à l'intérieur de chacun des deux sous-tableaux correspondant aux

catégories du premier emploi du fils, c'est-à-dire en « contrôlant » l'effet de cette dernière variable. Il résulte de ce calcul qu'en l'absence d'un effet du statut du père autre que médiatisé par le premier emploi, en l'absence donc, de contre-mobilité authentique, 26.9 des 58 mobiles intra-générationnels, soit 46%, apparaissent comme des contre-mobiles. Si l'on compare contre-mobilités aléatoire et réelle, on observe donc que la première rend compte de plus des trois quarts de la seconde, ce qui ramène le phénomène à un ordre de grandeur comparable à celui des effets différés dans le modèle de Blau et Duncan; on notera d'ailleurs que ce dernier modèle décompte systématiquement les effets structurels. La même impression se dégage de la figure 2, qui présente à partir des données de Girod un cheminement de causalité fondé sur des décompositions de proportions telles que proposées par Coleman¹²; ici encore, l'effet direct différé du statut du père est beaucoup plus faible que l'effet de stabilité intra-générationnelle.

FIGURE 2

Cheminement de causalité (par décomposition de proportions) reliant le statut du père et les statuts initial et actuel du fils, données de R. Girod (1971).



Source: tableau 1

Si la première difficulté de l'étude de la contre-mobilité par différenciation de sous-populations peut être aisément surmontée, il est par contre assez difficile d'introduire des variables intermédiaires dans ce type de raisonnement. Et pourtant celles-ci s'avèrent être indispensables à l'explication de la contre-mobilité; il est nécessaire en effet de spécifier comment, par quels canaux et par quels moyens s'effectue la transmission différée du statut social et le rapatriement des individus dans leur catégorie d'origine. À cet égard, les travaux de Girod et de Bertaux regorgent de suggestions extrêmement intéressantes: héritage au sens légal du terme et héritage de l'occupation; éducation formelle et inculcation des habitus de classe; jouissance d'un réseau de relations utiles, etc.

Mais ces suggestions quant aux mécanismes en cause sont introduites à l'occasion de la description du comportement de certaines sous-populations particulières; tel est le cas, par exemple, de l'héritage pour les agriculteurs, les artisans et les commerçants. Comme la plupart de ces sous-populations sont le point d'application de plusieurs mécanismes à la fois, et comme, corrélativement, chacun de ces derniers se retrouve chez plusieurs sous-groupes, il devient impossible d'évaluer l'importance respective des

12. James, S. Coleman, *Introduction to Mathematical Sociology*, New York, Free Press, 1964.

effets de ces mécanismes. Assez curieusement, on assiste à un retour à des méthodes de recherche, les matrices de mobilité, qui avaient été critiquées précisément pour cette raison qu'elles ne permettent pas l'introduction de variables explicatives de façon autre que suggestive et non-évaluable.

Une troisième difficulté, beaucoup plus sérieuse, accule l'approche par identification de sous-populations à des analyses très approximatives, si elle ne la conduit pas tout droit à l'impasse. Cette difficulté, c'est la confusion entre influence et stabilité: pour pouvoir affirmer que le statut du père a un effet sur celui du fils, en début et surtout en cours de carrière, il faut que le fils rejoigne sa catégorie d'origine, c'est-à-dire qu'il y appartienne de façon stable après un passage dans d'autres catégories. Comme cette proposition est pratiquement insoutenable empiriquement dès que l'on quitte l'univers des dichotomies où travaillait Girod, Bertaux annexe à la contre-mobilité les mouvement qui *tendent* vers un retour à la catégorie d'origine. Cette fascination pour la diagonale des matrices de mobilité, en l'occurrence la matrice reliant le statut du père à celui du fils au moment où il est assez avancé dans sa carrière, cette insistance pour apparier des sous-populations particulières de fils aux sous-populations homologues de pères conduit à faire place à des résultats approximatifs: à la contre-mobilité entièrement réussie se mêlent une variété de situations de quasi-contre-mobilité, sans qu'il soit possible de les pondérer pour arriver à une mesure qui traduise la force de ces tendances vers la position sociale d'origine.

Mais il y a plus grave: certains individus, que nous nommerons *dépasseurs*, au lieu de rester en deçà de la contre-mobilité (toujours définie en termes de la stabilité que représente la diagonale de matrices de mobilité), iront au delà. Le tableau 3 illustre cette situation dans le cas le plus simple possible, c'est-à-dire dans un système de trichotomies de statuts; certains fils issus du niveau moyen commencent leur carrière à l'un des extrêmes de la distribution des statuts, puis atteignent l'extrême opposé; chemin faisant, ils dépassent leur catégorie d'origine. Ces dépasseurs consacrent la faillite de l'analyse par différenciation des sous-populations: ils ne sont pas des contre-mobiles, puisque la force de rappel au statut d'origine ne peut expliquer qu'ils dépassent celui-ci; ils ne sont pas non plus des mobiles, puisque leur statut d'origine n'est sans doute pas étranger à leurs déplacements en cours de carrière.

TABLEAU 3

Nomenclature des situations de mobilité et de stabilité intragénérationnelle, pour les fils dont le père possède un statut moyen dans un système de statuts trichotomique

		Statut du dernier emploi du fils		
		Supérieur	Moyen	Inférieur
Statut du premier emploi du fils	Supérieur	Stable	Contre-mobile	Dépasseur
	Moyen	Mobile	Stable	Mobile
	Inférieur	Dépasseur	Contre-mobile	Stable

Certes, on pourrait tenter, dans la logique de l'analyse des sous-populations, de faire des dépasseurs une catégorie à part, mais ceci empêche de départager, parmi les mouvements intra-générationnels ce qui relève de la contre-mobilité de ce qui est mobilité authentique.

Notons que si l'analyse par identification de sous-populations ne peut que tenter d'esquiver des tels problèmes¹³, par contre l'approche des cheminements de causalité est à même de départager les différents effets dont les dépasseurs sont le siège. En fait cette approche, qui a aussi ses faiblesses comme nous le verrons sous peu, introduit beaucoup de souplesse à la fois en permettant l'introduction de multiples variables intermédiaires et, en ne limitant pas l'étude de la transmission inter-générationnelle des statuts à des modèles où le coefficient de régression est de 1, c'est-à-dire où la transmission se fait sur la diagonale d'une matrice de mobilité. Elle permet d'éviter la réduction à cette diagonale du phénomène de l'héritage, ce qui est essentiel si l'on veut comprendre la dynamique de ce dernier; en effet, la plupart du temps, l'héritage ne se conserve qu'à la condition de devenir capital et donc véhicule possible d'un mouvement dans un système d'occupations qui se déplace et se transforme.

Depuis près d'une décennie, l'évolution des études de mobilité aux USA s'est en grande partie greffée sur ce que l'on peut appeler le paradigme Blau-Duncan¹⁴, paradigme issu de *The American Occupational Structure*.

Cette approche se distingue en premier lieu par l'utilisation extensive du *path analysis*, ce qui permet d'éviter les trois problèmes que suscite une analyse partageant la population en sous-populations distinctes. En effet, ce modèle basé sur l'évaluation des effets ne pose pas les difficultés que l'on vient d'identifier chez Bertaux et Girod. D'une part, la mesure des effets obtenue par le path analysis décompte les effets structurels, puisque ceux-ci sont évacués par la standardisation des variables et que la valeur affectant chaque lien de dépendance nous donne l'écart d'avec une situation aléatoire. D'autre part, la possibilité qu'offre le path analysis de manipuler simultanément plusieurs variables permet le partage des influences entre ce qui est directement attribuable au père dans le deuxième emploi du fils et ce qui est directement dû au premier emploi; on évite ainsi de poser le primat d'une variable sur une autre, comme doit le faire Bertaux lorsqu'il explique par le statut du père l'écart entre les statuts successifs du fils: le premier statut du fils ne possède alors qu'une fonction de définition alors que le statut du père remplit à lui seul la fonction d'explication. De plus, cet aspect du path analysis permet d'intégrer *dans un même modèle* une variable telle l'éducation que tous s'accordent à définir comme un élément clef de la transmission de statut et donc, dans la perspective de Bertaux et Girod, comme un élément important de contre-mobilité. Enfin, il faut noter que cette approche ne réduit pas l'héritage aux cases de la diagonale principale mais qu'elle mesure plutôt la stabilité relative des statuts.

Le seul reproche que l'on puisse adresser à ce paradigme pourtant formellement bien structuré tient, comme on le verra plus loin, à sa faiblesse théorique, faiblesse qui a pour conséquence qu'une partie non-négligeable du modèle demeure strictement inexplicée.

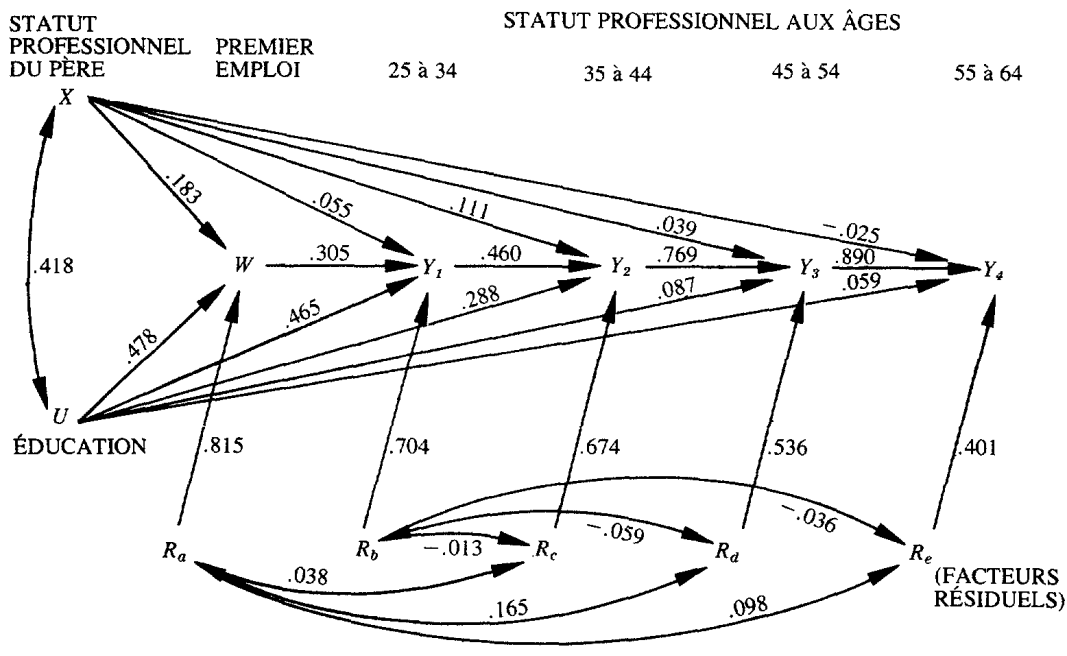
13. Bertaux, *op. cit.*, p. 347

14. Jonathan Kelley, « Causal Chain Models for the Socioeconomic Career », *American Sociological Review*, 38, Août 1973, p. 481-493.

Le schéma de Blau et Duncan présenté à la figure 3, décrivant le processus de stratification, c'est-à-dire les relations, pour une cohorte synthétique, entre le statut professionnel du père et l'éducation des fils d'une part et les statuts professionnels des fils à différents moments de leur carrière d'autre part, est à cet égard particulièrement révélateur: presque chacun des liens le composant a été l'objet d'une réanalyse ou d'un approfondissement et on lui a adjoint de nouvelles variables afin de le perfectionner.

FIGURE 3

Cheminement de causalité reliant, pour une cohorte synthétique, le statut du père, l'éducation du fils et les statuts successifs du fils (données OCG, Blau et Duncan, 1967)



Source: Blau et Duncan, 1967, p. 184, figure 5.2.

Ainsi, une série de chercheurs¹⁵ se sont interrogés sur la pertinence d'introduire dans le modèle des liens directs entre les statuts professionnels non-contigus des fils: c'est le débat entre d'une part les tenants du modèle des chaînes de Markov modifiées (modifiées dans la mesure où le statut du fils non seulement dépend de son statut immédiatement antérieur mais aussi de son éducation et du statut du père) et d'autre part les tenants du modèle historique modifié (historique dans la mesure où un statut ne dépend pas uniquement du statut immédiatement antérieur mais également des autres statuts qu'a déjà possédés le fils).

D'autres chercheurs se sont attachés à rendre compte des liens entre les divers statuts professionnels et l'éducation. On a montré, par exemple, que l'effet direct de l'éducation sur les différents statuts professionnels des fils décroît de façon monotone

15. Blau et Duncan, *op. cit.*; Kelley, *op. cit.*; David L. Featherman, « A Research Note: A Social Structural Model for Socioeconomic Career ». *American Journal of Sociology*, vol. 77, n° 2, sept. 1971, p. 293-304.

avec l'allongement de la carrière. Certains tels Blau et Duncan¹⁶ expliquent ce phénomène en se référant exclusivement à des idiosyncrasies historiques, au nom d'une démonstration qui repose sur une croissance de la corrélation, négligeant les phénomènes reliés au cycle de vie. D'autres recherches¹⁷ se sont limitées à commenter les coefficients de dépendance en dépassant peu ce qui ressort d'évidence du modèle. On verra, dans la troisième partie de ce texte, portant sur la nature des substrats utilisés pour la transmission intergénérationnelle de statut, certaines des raisons qui sont à la base de ces hésitations et difficultés d'interprétation chez les utilisateurs du *path analysis* aux USA.

Enfin, notons que ce qu'on peut appeler le paradigme américain ne s'est pas limité à retester le modèle de Blau et Duncan mais a tenté d'intégrer de nouvelles variables. Ainsi, on a spécifié les variables d'éducation et d'antécédents familiaux en introduisant explicitement dans le modèle les variables de motivation, d'aptitudes, de fertilité et d'autres¹⁸. On a également ajouté de nouvelles variables à expliquer comme le revenu aux différents moments de la carrière¹⁹.

Bref, il y a eu un foisonnement de recherches centrées sur le modèle proposé par Blau et Duncan. Cependant ces recherches qui ont systématiquement exploré les liens entre le statut du père et l'éducation du fils, entre l'éducation et les statuts successifs des fils de même que les liens entre les statuts contigus et non-contigus des fils à différents moments de leur carrière ont toutes délaissé l'étude des effets différés du statut du père sur les statuts successifs des fils.

Dans le modèle de Blau et Duncan (partie supérieure) ces effets sont caractérisés par leur profil non-monotone: si on fait abstraction du statut associé au premier emploi du fils, l'influence différée du statut du père est maximum lorsque le fils atteint le groupe d'âge 35-44 ans. En deçà et au-delà de ce point le statut du père exerce une influence directe moindre.

Blau et Duncan refusent d'interpréter ces effets en alléguant les problèmes méthodologiques sous-jacents à la construction d'une cohorte synthétique:

On pourrait toujours faire état du réalisme des estimés selon lesquels $P_{y_2x} > P_{y_1x}$ (l'effet du statut du père sur le statut du fils est plus important à 35-44 ans qu'à 25-34 ans*) dans les termes déjà notés de l'impact différé des variables d'origine sur l'acquisition de statut pour la cohorte ayant connu la dépression, mais il ne semble pas sage d'insister sur ce point²⁰.

Cependant Featherman, travaillant sur une cohorte réelle présentée à la figure 4, retrouve également ce profil non-monotone de relations entre le statut du père et le statut des fils aux divers moments de leurs carrières. Ne pouvant rendre compte de cet aspect non-monotone par un élargissement des contraintes affectant l'héritage de statut ou la

16. Blau et Duncan, *op. cit.*, p. 180.

17. Featherman, *op. cit.*

18. Voir par exemple: Alan F. Bayer, « Marriage Plans and Educational Aspirations », *American Journal of Sociology*, 75, septembre 1969, p. 239-244; David L. Featherman, « Achievement Orientations and Socio-economic Career Attainments », *American Sociological Review*, 37, avril 1972, p. 131-143; Otis D. Duncan, David L. Featherman, Beverly Duncan, *Socioeconomic Background and Achievement*, New York-London, Seminar Press, 1972.

19. Voir par exemple: Blau et Duncan, *op. cit.*; Featherman, *op. cit.*; Duncan, Featherman, Duncan, *op. cit.*; Kelley, *op. cit.*

*La parenthèse est ajoutée au texte original.

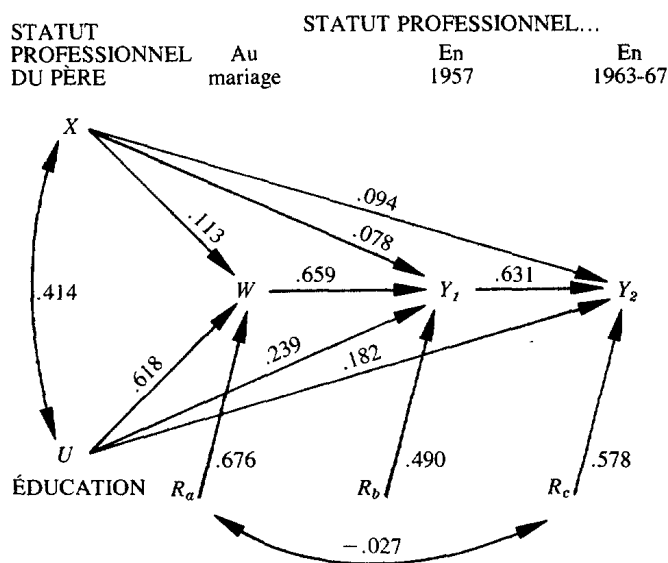
20. Blau et Duncan, *op. cit.*, p. 187.

relation statut du père — éducation du fils, il délaisse simplement le problème:

Si l'on accepte que ces petits changements observés dans des coefficients également petits reflètent plus que des changements dans les erreurs de mesure, nous ne pouvons offrir d'explication consistante de ces effets différés de la profession paternelle au milieu de la carrière du fils²¹.

FIGURE 4

Cheminement de causalité reliant le statut du père, l'éducation du fils et les statuts successifs du fils (données PFS, Kelley, 1973)



Source: Princeton Fertility Study, corrélations corrigées pour atténuation, Kelley, 1973, p. 488.

Bien qu'on ne possède pas suffisamment d'études sur des cohortes, il semble que les relations directes entre le statut du père et les différents statuts professionnels des fils soient toujours caractérisées par une baisse après le premier emploi suivie d'une remontée, suivie à son tour d'une nouvelle baisse.

L'étude de Featherman confirme les deux premiers effets (baisse puis remontée) de même que les données du « *Six Cities Survey of Labor Mobility* » présentées à la figure 5.

La dernière baisse de la relation directe n'est par ailleurs confirmée par aucune étude puisqu'on ne possède pas de cohorte s'étendant jusqu'aux groupes d'âge de plus de 45 ans si ce n'est l'étude de Girod où, comme le montre le tableau 4, il y a une baisse pour ce groupe de la contre-mobilité, la variable éducation n'entrant cependant pas dans le calcul de cette baisse.

Les variations qu'on observe dans les trois schémas correspondant aux trois études citées ne sont cependant pas directement comparables: d'une part les statuts professionnels ne sont pas tous pris au même moment dans les trois études²²: par

21. Blau et Duncan, *op. cit.*, p. 302.

22. Voir par exemple: Vittorio Capecchi, « Problèmes méthodologiques dans la mesure de la mobilité sociale », *Archives européennes de sociologie*, 1967, VIII, p. 285-318, sur les problèmes que cela entraîne.

des atténuations²³ provenant des erreurs de mesure aléatoires ne modifie pas la structure des effets différés. On a donc toutes les raisons de croire que cette structure non-monotone d'effets différés, (ces « *puzzling effects* » comme les nomme Featherman²⁴) a une existence indépendante, qu'elle n'est pas uniquement le fruit d'erreurs de mesure ou d'accidents historiques.

Si ces effets différés du statut du père sur le statut du fils sont toujours les moins importants quantitativement, ils sont néanmoins toujours présents et on ne peut les enlever du modèle sans accroître la corrélation entre les facteurs résiduels. La question des effets différés du statut du père sur celui du fils doit également être resituée dans un contexte plus large: on doit en effet compter au nombre de ces effets l'influence du père à des stades avancés de la carrière de son fils à travers l'influence différée de l'éducation de celui-ci, puisque la contre-mobilité a été définie par Girod comme un rapport entre statuts dans le temps, sans restriction quant aux canaux que devrait emprunter cette influence. Le problème, dès lors, est d'identifier le contenu sociologique de ces effets différés: alors que les autres éléments du modèle ont été et continuent d'être l'objet d'explorations systématiques, rien à ce jour n'a été fait pour expliquer la structure des effets différés du père sur le fils. C'est en abordant de façon plus générale les types de biens susceptibles d'être transmis, que ce soit l'héritage économique ou professionnel, l'éducation ou les contacts, et en spécifiant les contraintes qui agissent selon les types de biens — principalement les délais —, que nous allons tenter d'expliquer le contenu de ces effets différés.

On a constaté ci-haut, et quelle que soit la méthode utilisée, que le statut du père n'a pas seulement une influence sur le premier statut professionnel du fils, mais qu'il agit également sur les statuts subséquents de celui-ci. En d'autres termes, une partie de l'influence du père sur le fils *ne peut pas* s'exercer dès le début de la carrière du fils, et celui-ci doit donc attendre pour la voir se matérialiser. La présence de ces délais donne à penser que l'accès à un statut suppose l'acquisition ou l'utilisation de biens qui ne deviennent disponibles ou efficaces qu'à un stade avancé de la carrière.

Par ailleurs, les deux courants de recherche que nous avons passés en revue ne fournissent pas d'interprétation structurée et générale de l'origine de ces délais dans l'acquisition de biens. Girod et Bertaux suggèrent de nombreux mécanismes sans pour autant présenter un cadre d'ensemble permettant de décrire le rôle et la place occupés par chacun d'entre eux. Quant à l'école de Blau et Duncan, elle se voit forcée d'inclure les effets différés dans ses descriptions empiriques synthétiques, mais elle demeure en général muette sur leurs modes d'opération.

Nous croyons qu'une théorie de la transmission des biens à travers les générations permettrait à la fois d'organiser en un ensemble cohérent les éléments d'explication suggérés par Girod et Bertaux et de rendre compte des divers types d'effets différés identifiés par Blau et Duncan.

Nous avons décrit jusqu'ici deux profils d'effets différés: l'un monotone décroissant, celui qui passe à travers l'éducation, l'autre non-monotone, correspondant à

23. Voir par exemple Kelley, *op. cit.*

24. Featherman, *op. cit.*, p. 308.

l'impact propre du statut du père. Si l'on attend moins longtemps certains effets ou si d'autres se manifestent avec plus de soudaineté, c'est sans doute que les canaux de transmission mis en cause correspondent à des biens de nature différente.

Comme la contre-mobilité et les effets différés renvoient à la notion de délais, et par conséquent à celle de biens, nous devons tourner notre attention vers l'étude des processus de transmission de ces biens, c'est-à-dire de l'héritage. Or, la sociologie, malgré ou à cause de sa longue histoire, a peu spécifié ce qu'elle visait par ce concept: loin de centrer leur attention sur l'héritage au sens légal du terme, les sociologues l'ont utilisé pour désigner la proximité des statuts du père et du fils, ne restreignant que rarement l'emploi du terme à la transmission concrète d'une profession entre générations; enfin, les études plus récentes ont mis en relief l'importance de la transmission d'un bagage culturel, parfois nommé héritage culturel. Il n'est, dans ces études, nullement fait mention du temps à partir duquel l'individu prend possession ou acquiert la jouissance des biens ainsi transmis, de sorte que toutes ces formes d'héritage sont considérées comme plus ou moins interchangeables.

Or, il n'en est rien. Nous inspirant de Mancur Olson²⁵ de même que de la théorie des jeux, nous pouvons distinguer deux types de biens: d'une part, des biens *exclusifs* qui, comme les biens économiques, ou encore une position professionnelle donnée, ne peuvent être occupés que par un individu à la fois; d'autre part, des biens *inclusifs*, tels l'éducation et les *habitus* de classe, qui sont susceptibles d'être possédés par plusieurs personnes. On voit immédiatement que le « légateur » de biens inclusifs ne s'appauvrit en rien du fait de leur transmission à ses « héritiers ». Cependant, comme l'ont montré Bourdieu et Passeron²⁶, Thurow²⁷ et Boudon²⁸, la transmission et la multiplication généralisées de biens inclusifs ne sont pas sans provoquer la dégradation de la valeur de ces derniers.

Ce qu'il faut retenir cependant, c'est que du point de vue de la transmission intergénérationnelle du statut, certains biens, selon leur type, pourront être transmis avant même le début de la carrière du fils, alors que la transmission de certains autres, encore requis par leur propriétaire original, devra attendre un stade plus avancé de cette carrière.

Plus précisément, l'attente, dans le cas des biens exclusifs, ne peut prendre fin que par l'arrivée d'un événement relié au cycle de vie du père ou, plus généralement, des parents, voire de la parenté. Les deux cas les plus clairs sont d'une part l'héritage au sens strict, où le décès dégage des biens économiques susceptibles de modifier le cours de la carrière du fils, et, d'autre part la retraite, dans les cas où elle libère un poste ou un moyen de production qui peut être repris par le fils. En ce sens, le moment où s'exerce l'influence des biens exclusifs est en principe indépendant du déroulement de la carrière du fils, c'est-à-dire que celui-ci n'a que peu de moyens d'en régler la venue.

Cependant, comme l'écart entre les générations tend à se concentrer dans l'intervalle de 20 à 30 ans, et comme l'âge du décès ou de la retraite se situe aux environs

25. Mancur Olson, *The Logic of Collective Action*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1965, p. 38.

26. Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les héritiers*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.

27. Lester C. Thurow, « Education and Economic Inequality », *The Public Interest*, été 1972, p. 66-81.

28. Raymond Boudon, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin, 1973.

de 65 ans, bon nombre de fils se verront transmettre des biens exclusifs approximativement au moment où ils atteindront la quarantaine.

Comment cette transmission se traduira-t-elle dans le statut professionnel du fils? Notons d'abord que ce statut peut n'être pas affecté si les biens ainsi obtenus sont consacrés à des fins non-professionnelles. Par ailleurs, il sera dans la plupart des cas trop tard pour que l'individu investisse dans sa propre éducation: on ne trouvera donc pas de gonflement soudain, pour certaines cohortes, de l'effet du statut du père sur celui du fils à travers l'éducation. Restent maintenant les cas où cette transmission a un effet, soit par remplacement professionnel d'une génération par l'autre, soit par l'investissement de l'héritage dans la profession même ou dans une nouvelle profession, par exemple dans le cas de mise à son compte.

Les biens exclusifs ne peuvent donc directement contribuer à l'inégalité de statut qu'à partir du moment de leur transmission, c'est-à-dire après un certain délai. Les biens inclusifs donnent également lieu à une interaction entre délais et inégalité. Par contre, si cette dernière est présente dès la transmission des biens, elle ne peut se manifester qu'après un certain temps. Ainsi, les individus diffèrent précocement dans leurs habitus de classe et dans leur éducation, mais cela ne se traduit en disparités professionnelles que graduellement au cours de la carrière, c'est-à-dire au fur et à mesure qu'une plus grande variété de postes leur deviennent accessibles; les chaînes de vacances de White²⁹ et les modèles de compétition d'emploi (*job market*) de Thurow rendent compte des retards habituellement connus avant le déploiement complet de la carrière.

Incidentement, cette interprétation des effets différés de l'éducation peut également rendre compte des résultats obtenus par Kelley³⁰ qui tente d'expliquer par cette variable l'évolution du revenu aussi bien que du statut professionnel en cours de carrière: alors que l'éducation rend, de façon directe, de moins en moins compte du statut professionnel, elle explique une part de plus en plus importante du revenu, et cela indépendamment de la profession. Ce serait donc que les biens inclusifs sont, à certains niveaux, de plus en plus générateurs d'inégalité. Si cette inégalité croissante paraît moins sur le statut professionnel, peut-être peut-on attribuer cela à la mesure même de statut qui, souvent, ne distingue pas pour une même profession les divers degrés de statuts qui lui sont accessibles; le revenu traduirait cette variété à l'intérieur de chacun des statuts professionnels.

On pourrait objecter à notre distinction entre biens exclusifs et biens inclusifs que, vus d'un certain angle, certains des seconds se présentent sous l'apparence des premiers. Ainsi en est-il de l'éducation. Boudon³¹, parmi d'autres, a montré l'importance de la sélection de caractère économique dans l'accès à l'éducation; c'est donc dire que les parents devront renoncer à certains biens exclusifs pour procurer à leurs enfants ce soi-disant bien inclusif. Mais cette confusion n'est qu'apparente: ce qui est exclusif c'est l'argent payé pour se procurer l'éducation; du point de vue du déroulement de la carrière des fils celle-ci conserve les caractéristiques d'un bien inclusif: elle est transmise avant la carrière alors que l'inégalité qu'elle recèle ne pourra faire sentir ses

29. Harrison White, *Chains of Opportunity*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

30. Kelley, *op. cit.*, p. 491.

31. Boudon, *op. cit.*

effets que peu à peu. Ce qui change ici, ce n'est pas la nature du bien acquis; simplement, cette acquisition se fait au prix d'une anticipation de la transmission des biens exclusifs; l'effet de ceux-ci sur le statut à l'âge « normal » de l'héritage pourra en être d'autant réduit.

Notre typologie serait incomplète si nous ne faisons place à certains biens qui ne sont ni tout à fait exclusifs ni tout à fait inclusifs, et que nous nommerons semi-inclusifs. Un élément extrêmement important dans la transmission de statut constitue cette catégorie: les réseaux de relations, les contacts qui donnent lieu à une prestation de services. De tels biens sont inclusifs en ceci que leur usage peut, et doit même être étendu à de nouveaux individus sans appauvrissement pour ceux qui prennent déjà part au réseau. Mais ils sont aussi exclusifs en vertu de la règle de « l'ascenseur³² », qui veut que deux prestations de service ne puissent se succéder sans que la réciproque n'ait été rendue dans l'intervalle.

Les délais impliqués par l'utilisation des biens semi-inclusifs présentent une configuration particulière: les transactions étant entretenues par leur enchaînement même, il n'est pas question qu'un long délai s'écoule entre celles-ci; mais d'un autre point de vue, l'attente est récurrente en vertu du principe de l'ascenseur. Signalons enfin que si les contacts constituent sans doute une partie de l'influence de l'éducation sur le statut, on leur a par ailleurs découvert un rôle principalement dans l'explication de la mobilité purement intragénérationnelle³³.

Spécifions maintenant comment la typologie des biens que nous avons proposée permet de réinterpréter les résultats de recherche de Blau et Duncan et ceux de Girod et Bertaux.

Dans le modèle de Blau et Duncan, les influences arrivant au premier emploi à partir du statut du père et de l'éducation sont probablement constituées en grande partie d'une transmission de biens inclusifs, puisqu'elles ont lieu avant le début de la carrière.

Par ailleurs, comme l'éducation est un bien inclusif en attente d'actualisation, les effets différés du statut du père passant par l'éducation sont principalement des transmissions de biens inclusifs.

Reste à savoir quel type de bien est transmis par les effets différés du statut du père sur le statut du fils. Posée autrement, la question est de savoir si un fils, après son premier emploi, est susceptible de recevoir, indépendamment de son éducation, des biens inclusifs. Ceci supposerait d'une part que le fils reste en relation soutenue avec son père, et d'autre part que ce dernier ait acquis de nouveaux biens inclusifs à transmettre; la chose est possible, mais peu probable. On peut donc supposer que ce sont des biens exclusifs, principalement l'héritage économique et le remplacement professionnel, qui constituent cette transmission différée. Le dernier facteur est d'ailleurs relevé par Blau et Duncan eux-mêmes³⁴; mais comme ni lui ni l'héritage n'ont été mesurés, il n'en est pas tenu compte dans le *path analysis*. Par conséquent seul pour

32. Bertaux, *op. cit.*, p. 353-354.

33. Mark S. Granovetter, *Getting a Job*, Cambridge, Harvard University Press, 1974.

34. Blau et Duncan, *op. cit.*, p. 41.

le moment le profil des effets, reflétant à son tour l'agencement des délais, nous sert à valider l'hypothèse qu'il s'agit bien là d'une transmission de biens exclusifs.

Le profil non-monotone des effets directs du statut du père sur les statuts successifs du fils prend donc sens, il n'est plus aussi bizarre que le croyait Featherman³⁵. Même la faiblesse de ces effets directs s'explique, si l'on tient compte qu'ils représentent une transmission de biens exclusifs qui est d'une grande importance théorique, mais qui n'est pas susceptible d'affecter directement une forte proportion de la population ou des occupations.

Les travaux de Girod et de Bertaux reposent sur une distinction entre statut social et statut professionnel, le premier cherchant à s'exprimer dans le second au long de la carrière du fils. C'est ce statut social (le statut professionnel du père en est l'indicateur) dont nous cherchons à tirer au clair la transmission au moyen de notre typologie de biens. Nous avons montré que cette transmission n'est pas uniforme, mais qu'elle passe par deux types de canaux différents, entraînant chacun des délais caractéristiques.

La mise-à-jour de ce double mécanisme était difficile pour Girod, dont les méthodes ne mettaient pas en rapport l'ensemble des variables nécessaires; elle était impossible pour Bertaux, à qui les cohortes et une mesure de l'éducation faisaient défaut. En effet, si l'on n'introduit pas de cohortes, il est impossible de distinguer différents moments de la vie de l'individu; l'observation de ces différents moments est nécessaire à la compréhension du phénomène de contre-mobilité; seule elle permet de voir, si la variable éducation est introduite dans le raisonnement, que cette contre-mobilité, loin d'être indifférenciée, se réalise diversement selon qu'elle emprunte les voies de l'héritage légal, du remplacement professionnel ou de la perpétuation du statut social à travers des biens inclusifs.

Ceux dont la pratique est surtout centrée sur le calcul des effets nous objecteront sans doute que nous travaillons sur les moins importants des déterminants du déroulement de la carrière des individus. À cela nous pouvons répondre que notre recherche n'étant pas strictement empirique, mais se donnant comme objectif de définir théoriquement les *mécanismes* de la transmission du statut et de prévoir leurs effets, nos travaux sur de modestes effets différés nous conduisent à forger des instruments d'analyse qui pourraient permettre de comprendre certains effets quantitativement beaucoup plus importants. Ainsi, on a mesuré correctement l'effet de chaque statut d'un individu sur ses statuts subséquents, mais on a fort peu décrit les processus *sociaux* qui s'y manifestent. L'appel aux notions de biens exclusifs, inclusifs, et semi-inclusifs permettrait d'avancer dans cette voie, en montrant quel type d'avantages sont susceptibles d'être accumulés dans des statuts antérieurs en vue de faciliter l'accès à des statuts subséquents plus élevés. Ainsi, l'ancienneté dans une filière d'emploi ou l'accumulation d'épargne à partir du revenu d'un emploi sont des biens exclusifs qui peuvent rendre compte du profil de la carrière. Celle-ci est également influencée par l'accumulation de relations utiles pour décrocher des emplois, ce qui est le type même des biens semi-inclusifs. Enfin, l'expérience acquise sur-le-tas, qui est un bien inclusif, contribue également au déroulement de la carrière.

35. Featherman, *op. cit.*, p. 302.

Si ces concepts peuvent être appliqués à la compréhension des plus importants parmi les effets expliquant la carrière, il ne faut donc pas juger un travail de recherche à la seule lumière de l'importance des effets dont il s'était d'abord proposé de rendre compte et qui, par leur caractère spécial, ont permis le développement de ces concepts. Comme à l'accoutumée, la recherche sait se montrer fertile en retournements de situation.

RÉSUMÉ

Il y a deux façons d'appréhender l'influence que les variables d'origine familiale exercent sur le déroulement de la carrière des individus: d'une part les études de contre-mobilité — où les trajectoires de carrière sont classifiées selon qu'il y a ultimement retour au statut d'origine ou non — et d'autre part, les analyses causales du processus d'acquisition de statut qui permettent d'identifier les effets différés des variables d'origine. Les auteurs, après avoir montré que ces deux procédures reflètent une même réalité, tentent d'expliquer pourquoi certaines variables d'origine, tel le statut professionnel du père, ont une influence plus importante au milieu de la carrière alors que d'autres, telle l'éducation, ont un effet direct qui décroît avec le temps. À ces fins ils introduisent une distinction entre biens *inclusifs* et biens *exclusifs*; chacun de ces types de biens, à cause de sa nature et des canaux de transmission entre générations qui lui est propre présente un profil caractéristique d'influence dans le temps.

ABSTRACT

There are two ways of understanding the influence that family background variables exert on the unfolding of the career of individuals: on the one hand studies of counter-mobility — where career trajectories are classified according to whether or not there is ultimately a return to original status — and on the other hand the causal analyses of the process of status attainment, which allow the identification of the lagged effects of family background variables. The authors, after having shown that these two procedures reflect the same reality, attempt to explain why certain background variables, such as the professional status of the father, exert most of their influence in the midst of careers, while others, such as education, have a direct effect which decreases with time. To this end, they introduce a distinction between *inclusive* and *exclusive* goods; each of these types of goods, on account of its nature and of its own channels of intergenerational transmission, presents an influence profile through time which is characteristic.

RESUMEN

Son dos las maneras de aprehender la influencia que las variables de origen ejercen sobre el desenvolvimiento de la carrera de los individuos: por una parte los estudios de contra-mobilidad, en las cuales las trayectorias de las profesiones son clasificadas según si hay finalmente o no un retorno al estatus de origen; de otra parte, los análisis causales de los procesos de adquisición del estatus que permite identificar los efectos diferidos de las variables de origen. Los autores, después de haber mostrado que esos dos procedimientos reflejan una misma realidad, intentan explicar porque ciertas variables de origen, como el estatus profesional del padre, tienen una influencia más importante en el medio de la carrera, mientras que otras, como la educación, tienen un efecto directo que decrece con el tiempo. Introducen una distinción entre las nociones de bienes *inclusivos* y bienes *exclusivos*; cada uno de esos tipos de bienes, a causa de su naturaleza y de los canales de trasmisión que le es propio presenta un perfil temporal de influencia muy característico.